



ACCUEIL DE LOISIRS VISIONOMÔMES

Enfants de 4 à 13 ans



Vacances AUTOMNE 2026

Du lundi 19 octobre au vendredi 23 octobre

ENQUÊTE - MURDER PARTY



Du lundi 26 octobre au vendredi 30 octobre

SORCIÈRES CÉLÈBRES



Effectif
prévisionnel :
84*

*Sous réserve d'un nombre d'animateurs recrutés
Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Du lundi 19 octobre au vendredi 23 octobre

ENQUÊTE - MURDER PARTY

Rejoint la célèbre F.E.V-M (Fédération d'Enquêteurs Visio-Mômes) !

Notre mascotte « Mômeszy » a été assassinée !

Autant d'enfants et d'animateurs que de suspects !

À toi de les interroger pour découvrir ce qui s'est passé.

Sur la scène de crime, prélève indices et pièces à conviction.

Consulte le rapport de gendarmerie, le rapport du médecin légiste et celui de l'identification criminelle pour recueillir des preuves.

Confronte traces ADN et empreintes digitales au prévenu.

Mais attention... Pour désigner le coupable, témoignages et preuves scientifiques doivent être irréfutables !

Du lundi 26 octobre au vendredi 30 octobre



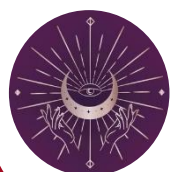
SORCIÈRES CÉLÈBRES



De leurs grands pouvoirs, elles nous envoûtent,
nous et tous ceux qui croisent leur route ! ...

Par-delà les déserts et les forêts, du soleil à son couchant,
rencontre Karaba ou Baba Yaga souriant de toutes ses dents.

Avec Cornébidouille, apprends des comptines entêtantes
mais apprends aussi à tes dépens
que son regard pénétrant glace et fige tout ton sang !



Du pays d'Oz à Paris, rue Beauregard,
en passant par Salem ou par la rue Mouffetard,
découvre, entre histoires imaginaires ou faits réels
de ces grandes sorcières célèbres, sorts et rituels ! ...



FONCTIONNEMENT VACANCES D'AUTOMNE 2026



L'établissement accueille les enfants âgés de 4 à 13 ans **les vacances scolaires en journée complète** et propose des activités de qualité permettant de répondre aux besoins des familles.

Accueil des enfants : - du **lundi 19 au vendredi 23 octobre 2026** (forfait 5 jours ou 4 jours sans mercredi)
- du **lundi 26 au vendredi 30 octobre 2026** (forfait 5 jours ou 4 jours sans mercredi)

**sauf pour les enfants en situation de handicap pour lesquels le Projet d'Accueil Individualisé permettra d'adapter les conditions d'accueil après rendez-vous auprès de l'équipe de direction.*

L'Accueil de Loisirs dispose d'un portail sur internet destiné aux familles leur permettant de faire les demandes d'inscription en ligne

1. Dossier complet à fournir pour chaque année scolaire :

- Fiche administrative 2026-2027 (disponible sur le portail et sur le site internet de la Communauté de Communes)
- Fiche de renseignement 2026-2027 (disponible sur le portail et sur le site internet de la Communauté de Communes) avec la photocopie du carnet de vaccinations (en fonction de la mise à jour des vaccinations).
- Liste des personnes autorisées à venir chercher l'enfant (facultatif),
- Fiche de consentement au recueil des données personnelles et sanitaires,
- Attestation de quotient familial CAF ou MSA, ou *dernier avis d'imposition* (document complet sur 4 pages).



Vous devez déposer votre dossier complet dans la boîte aux lettres « Inscriptions Accueil de Loisirs VisioMômes » située en face du logement du gardien du complexe sportif Visiosport ou l'envoyer par mail à : alsh@ccvsc01.org.

Dossier à rendre au plus tard le 30/08/2026.

Pour les nouvelles familles, vous devez créer votre espace sur le portail <https://espacefamille.aiga.fr/1317497> (également accessible par un lien sur le site internet www.ccvsc01.org).

2. Demande d'inscriptions :

Les demandes d'inscriptions doivent être faites en remplissant et en validant les cases du calendrier en ligne sur le portail.

S'agissant d'un service financé en partie par les ressources propres de la communauté de communes, il est fixé un ordre d'inscription selon les priorités suivantes :

- **pour les familles dont au moins l'un des deux parents réside sur le territoire de la Communauté de Communes : du lundi 7 septembre à partir de 06h00 au dimanche 13 septembre 2026.**
- **pour les familles dont au moins l'un des deux parents est domicilié dans le département de l'Ain : lundi 14 et mardi 15 septembre 2026.**
- **pour les autres familles : mercredi 16 septembre 2026.**

3. Confirmation de l'inscription :

Vous recevrez une confirmation par mail avec la facture dans un délai de 48h. Cette dernière apparaîtra également dans votre espace, onglet « Mes factures ». Si le portail affiche complet, Merci d'envoyer un mail afin d'être placé sur liste d'attente (avec capture d'écran si anomalie ou difficulté d'inscription).



4. Règlement :

Plusieurs possibilités pour régler :

- **en ligne** : par carte bancaire via le portail destiné aux familles
- **par chèque (à l'ordre du Trésor Public)** : dépôt dans la boîte aux lettres « Inscriptions ALSH VisioMômes »,
- **en espèces, par chèques vacances ou tickets CESU** : en venant directement à l'Accueil de Loisirs lors des permanences d'accueil du public,
- **en E-CESU** : sur votre compte CESU code affilié 1308821*5) ; Merci de bien vouloir privilégier les **I-CESU** dans la mesure du possible. Merci de bien vouloir nous confirmer votre règlement **E-CESU** ou **I-CESU** par retour de mail à alsh@ccvsc01.org

Les règlements sont à effectuer en une fois, à compter de la réception du mail de confirmation d'inscription dans un délai de 48 heures.

Tout règlement n'ayant pas été réceptionné dans ce délai entraînera l'annulation de l'inscription.





TARIFS - VACANCES D'AUTOMNE – 2026



Fixés par délibération du 24 juin 2025

Ces tarifs comprennent l'animation, les repas, les goûters de l'après-midi, l'encadrement technique, le matériel, les assurances ...



					CCVSC		AIN		HORS AIN		
					TARIF APRES REDUCTION LABEL « LOISIRS EQUITABLES » CAF						
		Places Prévisionnelles	Quotient Familial CAF ou Avis d'imposition 2024 (revenus 2023)	Allocataires CAF/MSA Ain-Rhône	Non Allocataires CAF/MSA Ain-Rhône	Allocataires CAF/MSA Ain-Rhône	Non Allocataires CAF/MSA Ain-Rhône				
Accueil de Loisirs											
Forfait 4 jours (sans le mercredi)	84		0 à 500€	44.00	60.00	56.00	72.00	73.20			
			501€ à 800€	50.40	66.40	62.40	78.40	79.60			
			801€ à 1000€	59.20	75.20	71.20	87.20	88.40			
			1000€ à 1200 €	75.20	91.20	87.20	103.20	104.40			
			1201€ à 1500 €	79.60	95.60	91.60	107.60	108.80			
			1501€ à 2666 €	88.00	104.00	100.00	116.00	117.20			
			> 2666 €	103.00	119.00	118.00	134.00	135.20			
Forfait 5 jours			0 à 500€	55.00	75.00	70.00	90.00	91.50			
			501€ à 800€	63.00	83.00	78.00	98.00	99.50			
			801€ à 1000€	74.00	94.00	89.00	109.00	110.50			
			1000€ à 1200 €	94.00	114.00	109.00	129.00	130.50			
			1201€ à 1500 €	99.50	119.50	114.50	134.50	136.00			
			1501€ à 2666 €	110.00	130.00	125.00	145.00	146.50			
			> 2666 €	128.75	148.75	147.50	167.50	169.00			

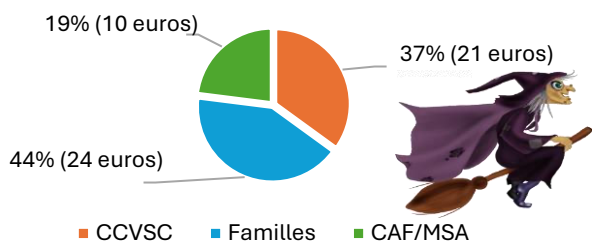
Pour les enfants ayant un P. A. I. alimentaire (repas fourni par la famille), un tarif spécial est mis en place.

Lien vers les grilles de réductions pour les enfants en situation de handicap bénéficiant d'une adaptation des conditions d'accueil :

<https://www.ccvsc01.org/enfance-jeunesse/accueil-de-loisirs-2/>

L'Accueil de Loisirs bénéficie du soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain et de la Mutualité Sociale Agricole Rhône-Alpes dans le cadre de son fonctionnement.

Coût d'une journée enfant (vacances 2025) = 55€



CONTACTS

Accueil de Loisirs VisioMômes

Communauté de Communes Val de Saône Centre
166, route de Francheleins - Le Grand Rivolet 01090 MONTCEAUX

Accueil du public en physique uniquement sur rendez-vous.

Accueil téléphonique : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h30 en période scolaire.

Le secrétariat n'est pas ouvert (sauf sur rendez-vous) le mercredi en période scolaire et pendant les vacances.

Tél. 04 74 06 46 29 - Mail : alsh@ccvsc01.org -

Site : www.ccvsc01.org

